

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 octobre 2022

## COMMUNE DE CHARME

\*\*\*\*\*

**Présents :** Monsieur Frédéric Barbarit, Madame Agnès Baudrillart, Madame Sabrina Béchieau, Monsieur Bernard Borne, Monsieur Robert Claeysens, Monsieur Jean-Pierre Décelas, Monsieur Benoît Fradin, Madame Chantal Machet, Monsieur Jean-Michel Rabioux .

**Secrétaire de séance :** Frédéric Barbarit

Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 20h 40 sous la présidence du Maire, M. Bernard Borne.

### Ordre du jour

**Le procès-verbal du conseil du 22/09/2022 est approuvé à l'unanimité**

#### **A. Délibérations :**

##### **1. Utilisation des fontaines communales :**

La période de sécheresse particulièrement longue en 2022, a généré l'assèchement de la fontaine de Roussillon et les utilisateurs ont reporté leur utilisation sur la fontaine de Husson.

Il a été observé que des puisages importants et réguliers ont été réalisés cet été, par des personnes étrangères à la commune.

Dans le cadre de la gestion de cette ressource, le Conseil Municipal décide :

1. que seuls seront autorisés à puiser l'eau des deux fontaines : les habitants de la commune, les propriétaires sur la commune, les agriculteurs ou éleveurs exploitant des terres sur la commune et les services du SDIS.

2. d'informer que la qualité de l'eau n'est pas surveillée, d'inviter les usagers à faire preuve de modération quant aux volumes d'eau prélevés notamment en période de sécheresse et demande à Monsieur le Maire de prendre un arrêté pour informer de la gestion ainsi décidée des 2 fontaines communales.

**Décision prise à l'unanimité**

##### **2. Election d'un 2<sup>e</sup> adjoint :**

M. Frédéric BARBARIT est élu au 1er tour à la majorité absolue (Votants :9 ; blancs :2 ; Barbarit F : 6 ; Claeysens R : 1)

#### **B. Questions diverses et informations**

**1. Travaux : Le mur du cimetière** a été réparé par les agents, avec l'aide d'un stagiaire qualifié en maçonnerie, du chantier d'insertion de St Fraigne.

**Ecole** : La pose d'une séparation en grillage rigide avec portillon entre la cour principale et le recoin ouest qui échappe à la surveillance des élèves est prévue pendant les vacances de Toussaint par les services techniques de la commune.

**Écluse** : le Conseil départemental de la Charente nous accorde une subvention de 1 552 € (pour un devis total de 3 709,67 € TTC) au titre des amendes de police pour la réalisation d'une écluse à l'entrée nord de la commune.

**2. SIAEP** : Une augmentation du prix de l'eau pour 2023 a été votée par le SIAEP (+ 4,30 % qui fait passer le prix du m<sup>3</sup> à environ 3€ pour 2023)

**3. Demande de mutation** : Mme Karine Bernardin, actuellement en disponibilité, a déposé une demande de mutation à compter du 22 décembre 2022.

**4. Correspondant incendie et secours** : pour répondre à la demande de la Préfecture, M. Jean-Michel Rabioux a été désigné, par arrêté, « Correspondant Incendie et Secours » en lien avec sa qualité de « Référent tempête ».

**5. Éclairage public** : Le conseil envisage une modification des horaires afin de réaliser des économies. M. Jean-Michel Rabioux présentera une proposition au prochain conseil.

**Fin de la réunion à 21 h 48**

**Prochain conseil le mercredi 23 novembre 2022 à 20 h30.**